

OLIVIER NAKACHE & ERIC TOLEDANO PRÉSENTENT

# LES IMMORTELS

5 rencontres.  
5 récits.  
1 mémoire à transmettre.

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps nazis.



En partenariat avec le Mémorial de la Shoah

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE

## LES IMMORTELS

À l'occasion du 80e anniversaire de la libération des camps, le Mémorial de la Shoah rend hommage aux derniers survivants à travers cinq vidéos inédites réalisées par Éric Toledano et Olivier Nakache. Chaque film met en scène la rencontre entre la jeune génération et des rescapés.

Dans ces échanges, Larissa Cain, Judith Elkán-Hervé, Ginette Kolinka, Yvette Lévy et Léon Placek partagent leur expérience des persécutions antisémites et de la déportation. En conversant avec les jeunes, ils offrent une transmission intime et vivante de leur histoire.



Vidéos Youtube



Podcasts



L'exposition au  
Mémorial de la Shoah



Communiqué de  
presse



# PRÉSENTATION DU DOSSIER PEDAGOGIQUE

Ce dossier pédagogique a été conçu comme un accompagnement à la diffusion en classe d'une ou plusieurs vidéos.

Il comprend des biographies de chaque témoin, des chronologies ainsi que des éléments de contextualisation.

À la fin du dossier, vous trouverez plusieurs activités pédagogiques à destination des élèves. Elles peuvent être adaptées en fonction de leur niveau (une section pointe les liens possibles avec différents enseignements des programmes scolaires de la 3e à la terminale).

Les films peuvent être visionnés ensemble, mais vous avez aussi la possibilité d'aborder séparément les témoignages avec vos élèves.

À cette fin, le présent dossier a été structuré de manière à ce que vous puissiez facilement retrouver les éléments se rapportant à chacun des parcours :

- Si vous consultez le dossier sur ordinateur, les mots en **gras** sont des hyperliens qui vous mèneront directement à la section correspondante du dossier ainsi qu'aux activités associées en un seul clic.
- Si vous imprimez le dossier, vous trouverez à la fin un index répertoriant tous les mots en **gras** présents dans les biographies des témoins. Vous pourrez ainsi facilement retrouver les pages et les activités relatives à chaque parcours.



# SOMMAIRE

## PRÉSENTATION

1

## INTERVIEW DES RÉALISATEURS

4

## BIOGRAPHIES

- Ginette Kolinka 7
- Léon Placek 8
- Judith Elkan-Hervé 9
- Larissa Cain 10
- Yvette Lévy 11

## CHRONOLOGIES

12

## INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE ET LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

14

## CONTEXTE HISTORIQUE

### La France sous l'Occupation

- Du début de la guerre à l'armistice de 1940 16
- Les premières mesures antisémites et l'internement 17
- Focus "Drancy" 18
- Le tournant de l'année 1942 19

### Déportation et mise en œuvre de la « Solution finale »

- Qu'est-ce que la « Solution finale » ? 19
- La déportation depuis les territoires occupés : le cas de la France 21
- Focus "Camp de concentration ou centre de mise à mort ?" 22
- Les ghettos 22
- Auschwitz, un cas particulier 24
- Focus "Les Juifs de Hongrie" 25

2

# SOMMAIRE

## La fin de la guerre

- Le démantèlement des centres de mise à mort et l'évacuation des camps 26
- Focus "Bergen-Belsen" 27
- Découverte et "libération" d'Auschwitz 27
- La construction de la mémoire : quelle place pour les témoignages ? 29

## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- CARTE À COMPLETER 30
- SAVOIR DÉCRYPTER UNE FICHE D'INTERNEMENT 31
- LES CONDITIONS DE DÉTENTION À DRANCY 33
- POURQUOI TÉMOIGNER ? 34
- ANALYSE LITTÉRAIRE 35

## POUR ALLER PLUS LOIN 37

- Bibliographie
- Filmographie
- Sitographie

Le Mémorial de la Shoah 38

Indications pour la version imprimée du dossier pédagogique 39

# INTERVIEW DES RÉALISATEURS



-Qu'est-ce qui vous a motivés à vous engager dans ce projet de la série « Les Immortels » et à qui s'adresse-t-il ?

Notre motivation première, c'est un sentiment déjà ancien d'inquiétude qui envahit, chaque fois, quand on apprend la disparition peu à peu de derniers témoins de la Shoah.

Chaque départ est un éloignement toujours plus grand, plus douloureux, de leurs récits, comme une extinction de leurs voix.

©Mémorial de la Shoah. / Laurent Bagnis

Or, leur mémoire est essentielle et indispensable.

Ensuite, notre inspiration, c'est cette idée d'un « relais » avec des jeunes, de 14, 15 ou 16 ans, sans lien immédiat ni direct avec cette histoire, insufflée par le Mémorial de la Shoah et l'agence « Madame Bovary » qui nous ont contactés avec ce concept en tête. Nous avons envie de suivre ces jeunes pour les voir s'ouvrir, s'intéresser, s'instruire, puis assister à leur rencontre avec les témoins de cette période noire et de la folie qui l'a entourée.

C'est cette rencontre, ce dialogue, qui devient évident alors qu'il semblait improbable, que l'on cherchait. Un peu comme ce qu'on fait dans notre travail, avec nos films bien sûr, mais aussi avec les journalistes atypiques du Papotin (France 2) : créer du lien, construire un pont, établir un échange entre des générations, des parcours, des mondes a priori très différents.

La richesse de cette démarche, on la trouve quand on tente de redonner une vie à ces récits. Pas seulement une lecture un peu surannée comme celle d'un livre d'Histoire, mais bel et bien un héritage vivant, une mémoire qu'on continue de partager. Une actualité. *Les Immortels*, c'est cette rencontre, à la fois intime et collective, une manière de ne pas abandonner ces souvenirs si précieux, devenir des dates ou des faits sans envergure, dans un manuel scolaire ou un livre d'Histoire.

**-Comment aborde-t-on le tournage avec un témoin de la Shoah ? Quelles précautions prenez-vous, ou au contraire choisissez-vous parfois de ne pas prendre, pour capturer l'authenticité de leur récit tout en respectant leur histoire et leur vécu ?**

La première étape, c'est la rencontre. L'idée est d'éviter le neutre, le tiède. On cherche un cadre aussi intime que possible, le mieux étant au domicile de l'interviewé. Un environnement proche, personnel, humain. Établir une relation pour engendrer la confiance.

Parce que l'une des clés c'est que les jeunes ne connaissent pas encore celles et ceux qu'ils vont interroger. Donc, lorsqu'on voit la porte qui s'ouvre, la rencontre se produit réellement pour la première fois. On a un besoin crucial de la vérité de cet échange. Sans cette spontanéité, le témoignage n'a pas la même force, la même profondeur. C'est comme un pari qu'on se lance, parce que, si la chimie réussit, on voit une sincérité dans la connexion et c'est là que notre démarche prend toute sa dimension.

L'autre précaution, toujours pour s'assurer autant que possible de l'authenticité, tout en respectant l'histoire et le vécu du témoin, c'est un rendez-vous de préparation, cette fois uniquement avec nous deux. On définit le cadre, les attentes. Parallèlement, on rencontre aussi le jeune qui va réaliser l'interview pour le préparer, au thème à aborder, discuter librement sur tout ce qu'il peut se passer pendant un tel échange qui sera filmé. Et la discussion porte évidemment un éclairage sur la période. Avec tous les jeunes, on a eu l'honneur d'être reçus au Mémorial de la Shoah avec le directeur Jacques Fredj qui nous a présentés un exposé d'une grande valeur. Ce travail en amont a été très important pour aborder le travail et espérer une rencontre respectueuse et enrichissante.

**-En quoi la rencontre entre deux générations aussi éloignées, celles des rescapés de la Shoah et des jeunes d'aujourd'hui, a-t-elle influencé votre manière de filmer ?**

On n'a pas modifié fondamentalement notre approche. Un tournage reste un tournage. La mission reste la même : « capturer ».

En revanche, on a insisté sur certains aspects, les non-dits, les silences, les regards, les ressentis.

On s'est servi d'une phrase d'Emmanuel Lévinas souvent employée lorsqu'on fabriquait En thérapie : "Le visage parle". Un silence, un regard exprime parfois bien plus que des mots.

Le non-dit qu'on trouve parfois davantage dans un geste, une expression, même dans un silence. Pour être « au plus près » : la réaction, de chacun des deux côtés de l'interview, nous avons privilégié des plans serrés, rapprochés.

Techniquement, on a aussi porté une attention particulière à la lumière. Naturelle. Sans artifices. Toujours pour refléter le spontané, l'authentique de la rencontre. On rend hommage au travail subtil d'Augustin Barbaroux, à la fois sur le cadre et l'éclairage. Grâce à ses choix, c'est l'image elle-même qui est devenue un témoin de ces échanges uniques.

## **-Qu'est-ce que le cinéma peut apporter à la transmission de la mémoire et de l'histoire de la Shoah ?**

Le cinéma, le documentaire est multiple. Transmettre en est une de ses vertus. Maintenir. Revivre. Les voix, les visages. La magie c'est que les témoins ne vieillissent pas. Ils ne disparaîtront jamais. Le passé ne passe pas, au contraire : il reste vif parce que, très rapidement, on comprend qu'il nous concerne.

Évidemment, l'initiative de Spielberg, son projet de mémoire de la Shoah, a ouvert la voie. Grâce à sa vision, la parole continue de vivre. Aucun passé n'est plus enterré. Effacé. Ce serait la pire des situations. Le risque qu'on combat aussi, c'est de déformer. Le négationnisme est un poison violent, un crime abject. 80 ans après, on doit préserver le vécu. Les rescapés sont comme une bouée de secours, leurs témoignages, leurs expressions, une assurance contre tout le *fake* qui nous entoure et nous menace.

La captation sert aussi à ça : rester incandescent. Malgré les années, demeurer immédiat. Un dialogue direct. Comme dans une même famille. Un relais sans filtre. Un flambeau, au-delà du temps, intense, touchant. Une main tendue. Une solidité. Une permanence.

## **-Êtes-vous inquiet sur la perception et le devenir de cette histoire auprès des jeunes générations ?**

Bien sûr. Les jeunes s'éloignent. La Shoah c'est la faillite absolue. Comme d'ailleurs pour tous les génocides du 20e siècle. Ce qu'on a apprécié aussi dans le travail du Mémorial de la Shoah, c'est qu'il évoque aussi les autres génocides, en Arménie, des Tutsi au Rwanda. Chaque tragédie est, aussi, un peu la nôtre. Nous tenons absolument à les garder présents. L'ennemi c'est l'ignorance, ou pire l'indifférence. Pour avancer, pour éduquer, pour préparer l'avenir, on connaît l'impératif : étudier ces tragédies, leurs contextes, leurs mécanismes. Les pièges dans lesquels, sans vigilance, on peut tomber si facilement.

Le danger, autour de nous, c'est ce malsain mélange entre vrai et faux, vérité et mensonge qui sont entrelacés. Les réseaux qui déforment tout. L'IA, les *deepfake* qui engendrent la confusion. En tant que créateurs, nous avons voulu affronter notre responsabilité : déjà rendre l'honneur que méritent ces femmes et ces hommes, et enfants, qui, quand ils n'ont pas disparu, ont, au mieux, traversé ces épreuves inimaginables. Qui ont connu dans leur chair, la véritable signification de ces mots aujourd'hui galvaudés : totalitarisme, fascisme. La cruauté de la barbarie.

Mais aussi préserver. Relayer. Combattre l'oubli qui mène à reproduire. C'est aussi pour cela qu'on a été heureux de réaliser ces modules. Transmission et vigilance.

# BIOGRAPHIES

## Ginette Kolinka

Ginette Cherkasky est née à Paris le 4 février 1925. Son père, Léon Youda Cherkasky, fabricant d'imperméables, est né en 1883 à Paris. Sa mère, Berthe Fairstin, couturière, est née en 1889 à Pitesti en Roumanie. Benjamine d'une famille de sept enfants, composée de six filles et d'un garçon, Ginette grandit dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, au 8 rue d'Angoulême, après un passage par Aubervilliers. Elle fréquente l'école de la rue Amelot et obtient son certificat d'études.

En juillet 1942, pour fuir les arrestations, la famille franchit clandestinement la ligne de démarcation et s'installe à Avignon, au 72 rue Joseph Vernet. Ginette travaille alors avec ses parents et ses sœurs sur les marchés. Le 16 janvier 1943, sa sœur Léa est arrêtée à Paris et déportée à Auschwitz-Birkenau par le convoi n°48, où elle périra.

Le 13 mars 1944, Ginette est arrêtée à Avignon avec son père, son frère Gilbert, 12 ans, et son neveu Georges Marcou, 14 ans, par des agents de la Sipo-SD et de la Milice. Ils sont détenus à la prison des Baumettes à Marseille, puis transférés à Drancy avant d'être déportés à Auschwitz-Birkenau par le convoi n°71, le 13 avril 1944. À leur arrivée, son père et son frère sont assassinés. Ginette est sélectionnée pour le travail forcé parmi 91 femmes, tandis que Georges est envoyé au camp des hommes.



Photo d'identité de Ginette Kolinka, née Cherkasky. Avignon (Vaucluse), novembre 1942-fin février 1944 © Memorial de la Shoah/Coll. Ginette Kolinka

En octobre 1944, elle est transférée au camp de Bergen-Belsen, puis, en février 1945, dans une usine de matériel aéronautique à Raguhn, près de Leipzig. En avril 1945, elle est envoyée au camp-ghetto de Terezin, où elle contracte le typhus. Elle est libérée par l'Armée rouge le 9 mai 1945.

Rapatriée à Lyon le 3 juin par avion sanitaire, Ginette rentre à Paris le 6 juin, en passant par l'hôtel Lutétia. Elle retrouve sa mère et quatre de ses sœurs. À son retour, elle ne pèse plus que 26 kilos.

Elle reprend le travail sur les marchés et, en 1951, épouse Albert Kolinka, ancien prisonnier de guerre. Le couple aura un fils. À partir des années 2000, Ginette décide de témoigner auprès des jeunes et accompagne des voyages éducatifs à Auschwitz.



## Léon Placek

Léon Placek naît le 19 août 1933 à Hussigny-Godbrange, en Meurthe-et-Moselle. Son père, Ajzyk Pinkus Placek, dit Paul, est cordonnier et militant communiste. Né en 1906 près de Varsovie, il a immigré en France où il rencontre Ida Szmul, née la même année à Turek, près de Lodz. Très pratiquante, Ida quitte la Pologne en 1926 pour rejoindre une sœur déjà installée en Meurthe-et-Moselle.

Le couple se marie et s'installe dans une maison avec jardin. Léon a un frère cadet, Max, né en 1935. Lorsque la guerre éclate, la famille, vivant près de la ligne Maginot, est évacuée à Civrac-en-Médoc, en Gironde.

Ajzyk s'engage dans la Légion étrangère, mais est fait prisonnier en 1940 et envoyé au stalag 11B, en Allemagne. Ida et ses fils s'installent en 1942 chez sa sœur à Paris, dans un petit appartement rue Pajol, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Léon et Max sont scolarisés à l'école de la rue de la Guadeloupe et sont contraints de porter l'étoile jaune.

Léon se souvient de son exclusion des lieux publics, comme le square Hébert.

En 1943, la famille est brièvement arrêtée, mais relâchée grâce au statut d'Ida, reconnue comme femme de prisonnier de guerre. En février 1944, ils sont à nouveau arrêtés à leur domicile et internés au camp de Drancy. Le 2 mai 1944, Ida et ses fils sont déportés par le convoi 80A vers Bergen-Belsen. Léon a 11 ans, Max, 9 ans. Dans le camp, surnommé le "camp de l'étoile", ils survivent au froid, à la faim et aux privations, soutenus par leur mère.

Peu avant la libération de Bergen-Belsen, la famille est transférée par train vers le camp de Terezin. Après deux semaines d'errance, ils sont libérés le 23 avril 1945 à Tröbitz, au nord de Dresde, par l'armée soviétique. Léon contracte le typhus et tombe dans le coma pendant quinze jours. À son réveil, il apprend la mort de sa mère, victime des mauvais traitements subis.

Le 23 juin 1945, Max et Léon sont rapatriés à Paris et passent par l'hôtel Lutétia. Ils s'installent d'abord chez leur oncle, puis rue Polonceau avec leur père, qui reprend son métier de cordonnier. Léon poursuit ses études au lycée Jacques-Decour. En 1963, il se marie avec une ancienne enfant cachée. Le couple aura deux fils. Léon Placek rejoindra l'amicale de Bergen-Belsen pour témoigner de son histoire.



Portrait de la famille Placek : (de gauche à droite) Pinkus, Ida, Léon et Max. Vers 1937.  
© Mémorial de la Shoah / Coll. Serge Klarsfeld.



## Judith Elkan Hervé

Judith Steinbach-Molnar naît le 15 mars 1926 à Oradea, en Roumanie. Son père, Rudolf Molnar, ancien officier de l'armée austro-hongroise durant la Première Guerre mondiale, est né en 1888 à Kirchvarda en Hongrie. Après la guerre, il devient directeur d'une aciérie et exploitant forestier. Sa mère, Edith Leimdorffer, née en 1905, transmet à Judith un attachement aux traditions juives, tout en vivant dans un cadre assimilé. Fille unique, Judith partage une relation privilégiée avec sa tante Régine, la sœur de son père.

Judith grandit dans un environnement bilingue, maîtrisant le hongrois et le roumain. Scolarisée dans une école mixte, puis au lycée d'État, elle se lie à des amis juifs et non-juifs. Elle apprend également le français et l'anglais, témoignant d'une éducation ouverte et ambitieuse.

En 1944, les mesures antisémites bouleversent leur quotidien. Rudolf perd son emploi, et des gendarmes hongrois font irruption chez eux pour confisquer leurs biens, forçant ses parents à retirer leurs alliances. Judith obtient son baccalauréat le 1er mai 1944, mais, quelques jours plus tard, le 5 mai, la famille est arrêtée et enfermée dans le ghetto d'Oradea. Ils espèrent encore être envoyés dans des camps de travail en Hongrie. Pourtant, les brutalités commencent : sa tante Régine, emmenée hors du ghetto avec d'autres chefs de famille, est torturée avant de se donner la mort en ingérant du poison.

Le 30 mai 1944, Judith, ses parents et sa grand-mère sont déportés à Auschwitz-Birkenau. Sur place, des détenus conseillent aux familles de se présenter comme aptes au travail et de laisser les enfants avec les plus âgés. Judith, ses parents et sa grand-mère subissent la sélection : Rudolf et Edith sont jugés aptes au travail, mais la grand-mère et une autre tante sont assassinées à leur arrivée.

Au camp, Judith et sa mère survivent en s'appuyant sur une solidarité indéfectible. La première nuit dans leur baraque du camp C, Judith rêve de sa tante Régine, qui lui murmure : « *Je suis morte pour que tu vives* ». Avec le soutien constant de sa mère, elle échappe à plusieurs sélections et réussit à éviter un *Kommando* extérieur en se dissimulant.

En novembre 1944, elles rejoignent clandestinement une sélection de 500 femmes pour le camp-usine de Zittau en Saxe.

Début mai 1945, les gardiens allemands quittent les lieux. Judith et Edith partent à pied avec un groupe de 50 femmes. Elles sont libérées par les Soviétiques et arrivent à Budapest d'où elles rejoignent Oradea.

Après la guerre, elles apprennent que Rudolf a été transféré à Mauthausen où il a été assassiné. Edith travaille dans une épicerie et Judith poursuit des études de sociologie et de psychologie à l'université de Cluj. Elle gagne Paris en 1947, où sa mère la rejoint. En 1950, Judith épouse Lazlo Elkan, dit Lucien Hervé, photographe. Ils auront un fils.



## Larissa Cain

Larissa Sztorchan naît le 8 octobre 1932 à Sosnowiec, en Pologne, au sein d'une famille ancrée dans des traditions juives et un engagement politique affirmé. Sa mère, Dorka Tenenbaum, née en 1903 à Czestochowa, et son père, Jakob Hersch Sztorchan, né en 1904 à Dombrowa, appartiennent à une génération portée par les idéaux sionistes. Dorka immigre en Palestine mandataire en 1921, où elle travaille dans un kibboutz, avant d'être expulsée en 1929 par les autorités britanniques pour ses activités politiques.

Jakob, ouvrier, suit un parcours similaire. Après avoir rejoint la Palestine en 1923, il rencontre Dorka dans le cadre du mouvement de jeunesse Hashomer Hatsaïr, avant d'être lui aussi expulsé en 1929.

De retour en Pologne, Dorka et Jakob se marient en 1930 et s'installent à Varsovie en 1934, où ils tiennent une confiserie rue Mylna, dans le quartier juif.



Larissa Sztorchan marchant dans la rue avec son père, Jakob. Varsovie, Pologne, 1938 © C.D.J.C./Coll. Larissa Cain

Ils mènent une vie active et multilingue, parlant polonais, yiddish et hébreu.

L'irruption de la Seconde Guerre mondiale transforme leur existence. Lors de l'invasion de la Pologne en septembre 1939, Jakob fuit temporairement en URSS, mais revient à Varsovie peu avant que les autorités allemandes ne mettent en place le ghetto en octobre 1940. La famille, désormais confinée dans un petit deux-pièces avec sept autres personnes, fait face à des conditions de vie drastiques : famine, maladies et répression omniprésente.

Malgré tout, Larissa, alors âgée de neuf ans, parvient à fréquenter une école clandestine.

En juillet 1942, les premières déportations vers Treblinka commencent. Les rafles se succèdent et, en septembre, Dorka est arrêtée sur son lieu de travail. Grâce à son oncle Mayer et son réseau de résistants, Larissa parvient à quitter le ghetto clandestinement en décembre 1942. Son père, de son côté, s'évade en janvier 1943, mais leurs chemins se séparent définitivement.

Larissa passe la fin de la guerre cachée dans plusieurs refuges, notamment une ferme en Galicie et chez des membres du réseau de son oncle. En janvier 1945, elle est libérée et placée dans un orphelinat juif. Sa tante Sophie et son oncle Zanwel, seuls survivants de sa famille avec leur fille Irène, la retrouvent en 1946 et l'accueillent à Nancy.

En France, Larissa reprend ses études et obtient un diplôme en chirurgie dentaire. Elle épouse en 1956 Hubert Cain, ingénieur, avec qui elle aura trois enfants.



## Yvette Levy



Portrait d'Yvette Dreyfuss (ép. Lévy) à son retour de déportation, 1945 © Mémorial de la Shoah/Coll. Yvette Lévy

Yvette Dreyfuss naît le 21 juin 1926 à Paris au sein d'une famille originaire du Bas-Rhin. Son père, Lazare Dreyfuss, né en 1886 à Fegersheim, travaille aux Grands Moulins de Pantin.

Sa mère, Mathilde Muller, née en 1892 à Struth, élève Yvette et ses deux frères, Simon, né en 1924, et Claude, né en 1928, dans le respect des traditions juives. En 1937, la famille quitte Paris pour s'installer à Noisy-le-Sec, en banlieue parisienne.

Après l'exode de 1940, qui les conduit jusqu'à Tours, les Dreyfuss reviennent à Noisy-le-Sec, où ils subissent les premières mesures antisémites. Yvette, surnommée « Gypsie », est monitrice aux Éclaireurs Israélites de France et s'occupe de jeunes orphelins à Paris, jusqu'à leur dispersion dans la clandestinité.

La nuit du 18 au 19 avril 1944, Noisy-le-Sec est bombardée par les Alliés. La famille, désormais sans toit, se sépare : les parents trouvent refuge chez une tante, tandis que Simon et Claude sont hébergés dans un foyer de l'Union des Israélites de France, rue de Montevideo, et Yvette, rue Vauquelin.

Le 21 juillet 1944, la Gestapo arrête les 27 jeunes filles et les 8 adultes du foyer de la rue Vauquelin. Yvette est internée à Drancy pendant dix jours, puis déportée depuis la gare de Bobigny vers Auschwitz -Birkenau par le convoi n°77 le 31 juillet 1944. À son arrivée le 3 août, elle est sélectionnée pour le travail. En octobre 1944, elle est transférée avec quatre amies au camp-usine de Weisskirchen-Kratzau, en Tchécoslovaquie.

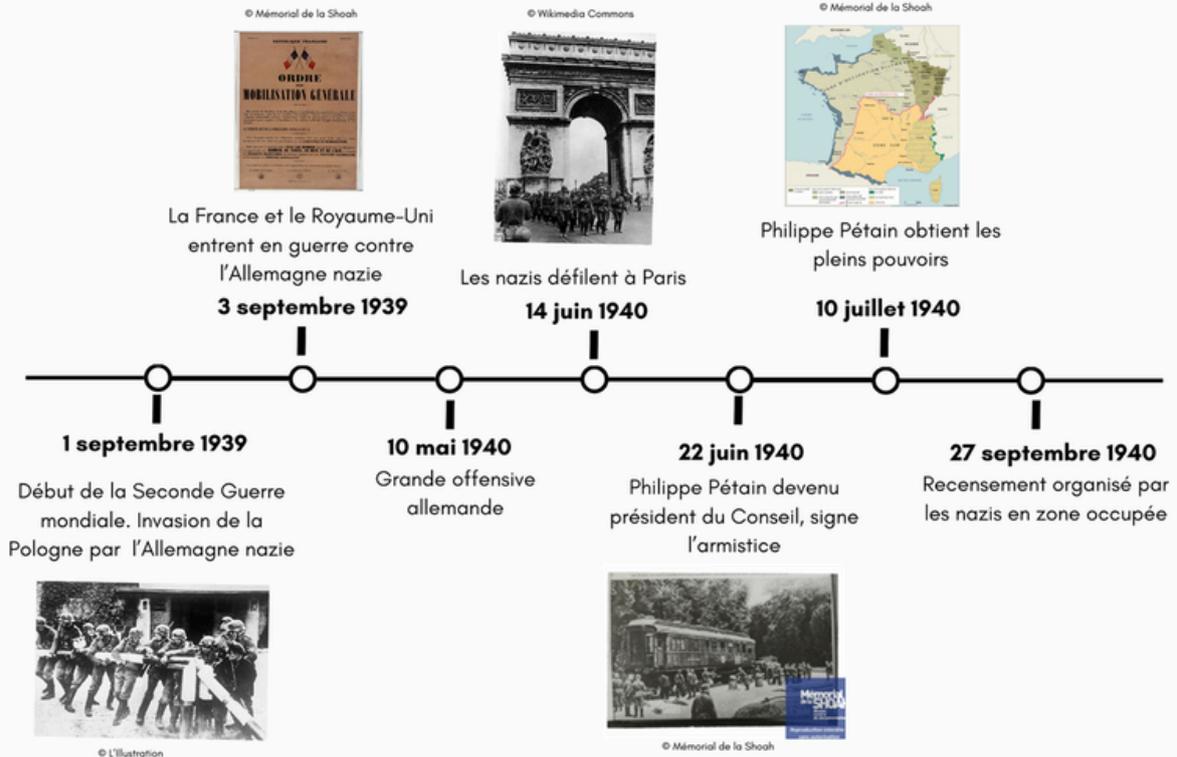
Le 6 mai 1945, le camp est abandonné par les SS. Yvette et ses camarades parviennent difficilement à organiser leur rapatriement en France. Contre toute attente, elle retrouve toute sa famille.

Après la guerre, la famille s'installe à nouveau à Noisy-le-Sec. Yvette travaille dans un magasin de linge de maison, puis épouse Robert Lévy en 1950. Ensemble, ils auront une fille. Dès 1946, elle adhère à l'amicale des anciens déportés d'Auschwitz. À partir des années 1960, elle témoigne régulièrement dans les lycées, à Drancy, au Mémorial de la Shoah et à Auschwitz, contribuant à transmettre la mémoire des événements qu'elle a vécus.

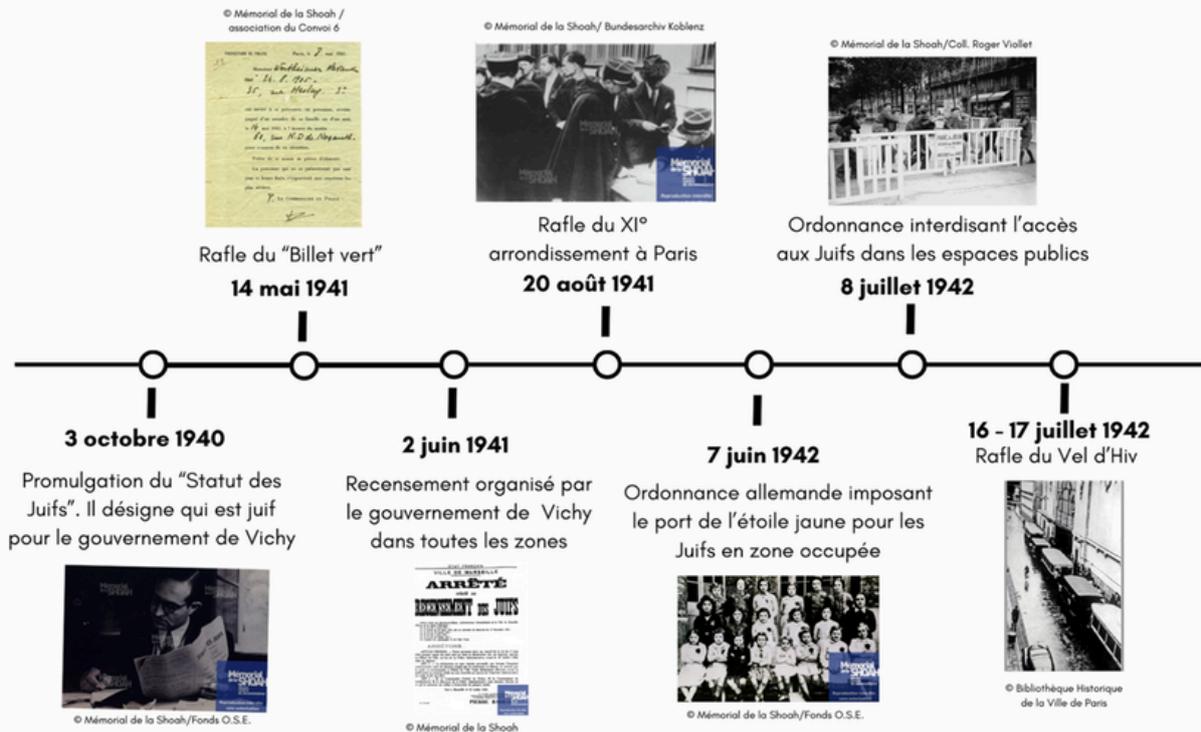


# CHRONOLOGIES

## L'EUROPE DE L'OUEST : LA FRANCE

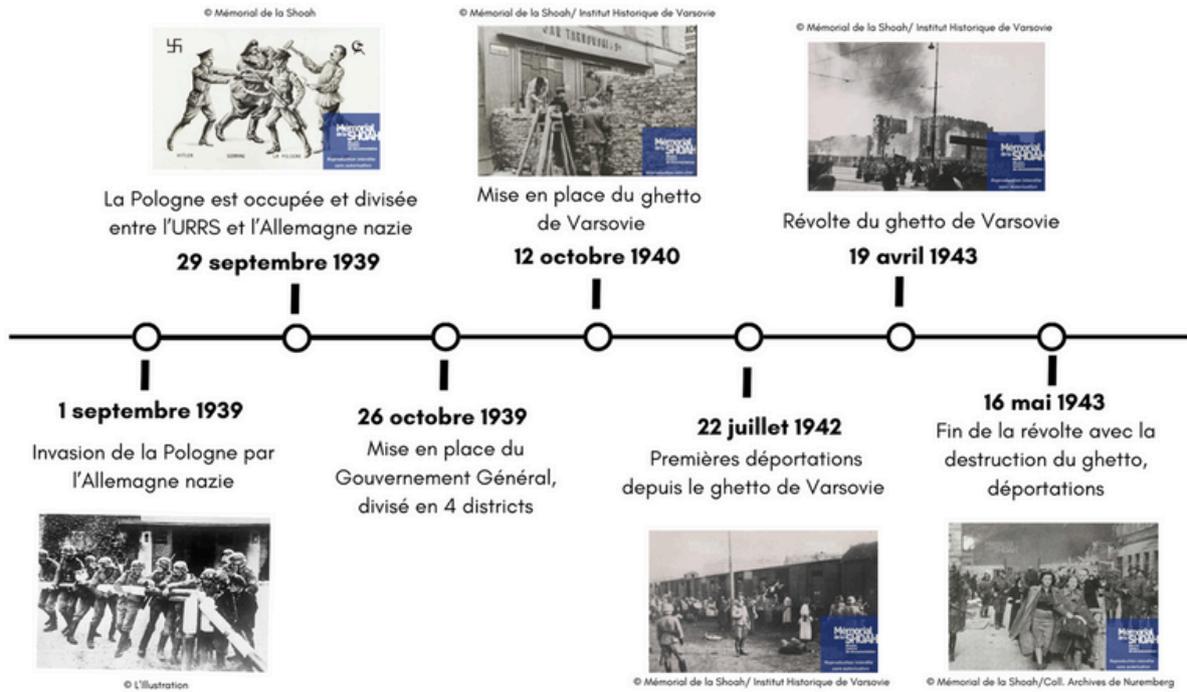


## L'EUROPE DE L'OUEST : LA FRANCE

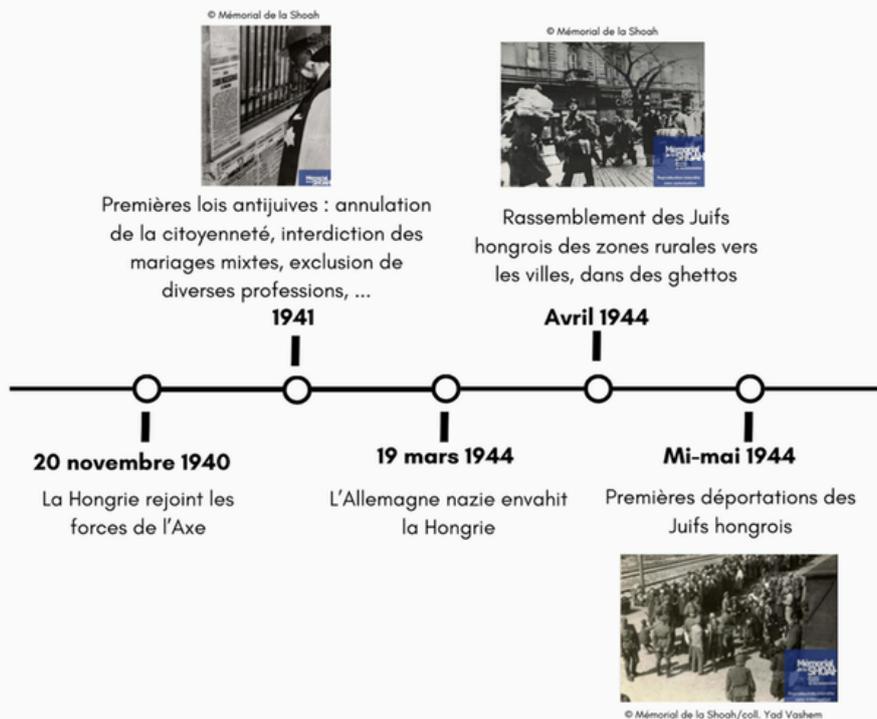


# CHRONOLOGIES

## L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE : LA POLOGNE



## L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE : LA HONGRIE



# INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE ET LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

## HISTOIRE

- 3eme

*Référence programme* : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914 – 1945)

Ce chapitre prévoit l'étude de la situation européenne dans l'entre-deux-guerres, avec l'analyse de la fragilisation des démocraties et de l'essor des régimes totalitaires. Le programme se poursuit avec l'étude de la Seconde Guerre mondiale et le génocide des Juifs et des Tsiganes

- 1ere Pro

*Référence programme* : « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) ».

Ce thème met en évidence la mondialisation croissante des conflits qui transforme les représentations de l'espace et du temps. Il souligne la dimension géographique des guerres et la manière dont les hommes ont vécu ces terribles épreuves. Les génocides perpétrés pendant les deux guerres mondiales sont particulièrement étudiés.

- Terminale

*Référence Programme* (Tronc Commun) : Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale

*Référence Programme* (Séries Technologiques) : Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale

*Référence Programme* (Voie Professionnelle) : Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales

Ce chapitre met en avant l'étude de la formation des régimes totalitaires et du déroulé de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la compréhension des phénomènes de persécution, de répression et de résistance qui y sont liés.

## FRANÇAIS ET LITTÉRATURE

- 3eme

*Référence programme* : « Se chercher, se construire : se raconter, se représenter ».

A travers les témoignages présentés dans les vidéos et les témoignages écrits proposés dans la bibliographie, les élèves peuvent aborder l'entreprise consistant à se raconter ou à se représenter et percevoir l'effort de saisie de soi et de recherche de la vérité. Ils peuvent s'interroger sur les motivations et les effets de ces récits autobiographiques. *Référence programme* : « Agir sur le monde. Agir dans la cité : individu et pouvoir ».

Les élèves peuvent découvrir des textes du XXe siècle, liés à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, bouleversement historique majeur.

- 2nde Pro

*Référence programme* : « Devenir soi : écritures autobiographiques ».

Les élèves pourront s'interroger sur ce que les témoins choisissent de partager et ce qui demeure de l'ordre de l'intime. Pourquoi témoignent-ils ? Quelle responsabilité revêt leur démarche de partage ?

· Terminale Spécialité Humanités, Littérature et Philosophie.

*Référence programme* : L'Humanité en question.

Ce chapitre permet l'étude des relations entre arts et sociétés, et de l'impact des grands traumatismes du XXe siècle dans la perception du monde par les individus.

### ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- 3eme

*Référence programme* : « Respect d'autrui, savoir identifier les formes de discrimination ».

A travers les récits de vie des cinq témoins, les élèves peuvent voir les différentes formes que peuvent prendre le racisme et l'antisémitisme, ainsi que leurs conséquences.

- 1ere

*Référence programme* : Cohésion et diversité dans une société démocratique

Ce chapitre aborde la pluralité et le respect des autres dans les sociétés démocratiques. Ainsi, un accent est mis sur la prévention contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, l'antitsiganisme, la xénophobie et l'homophobie.

### EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – OPTION CINEMA

- Terminale

*Référence programme* : « Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran ».

Les élèves pourront interroger l'ouverture à une dimension collective des échanges entre les témoins et les jeunes qui les interviewent. Comment ces portraits (ou autoportraits) peuvent-ils renvoyer le spectateur à sa propre humanité ?

### PHILOSOPHIE

- Terminale

*Référence programme* : « L'existence humaine et la culture » / « La morale et la politique ».

Ces chapitres permettent d'aborder les notions d'art, de justice et de liberté (en parcours technologique).

En parcours général, le programme prévoit de plus l'étude des notions d'Etat, de langage et de raison.

# CONTEXTE HISTORIQUE

## La France sous l'Occupation

### Du début de la guerre à l'armistice de 1940

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, l'Allemagne nazie envahit la Pologne, provoquant deux jours plus tard l'entrée en guerre de la France et du Royaume-Uni et marquant ainsi le début de la Seconde Guerre mondiale. Tous les hommes français en âge de combattre sont appelés à rejoindre l'armée. De nombreux étrangers, en particulier des Juifs ayant fui les persécutions en Europe de l'Est, s'engagent volontairement pour combattre l'ennemi nazi. Adoptant une stratégie défensive, les Alliés se retranchent derrière la ligne Maginot, attendant l'assaut des forces allemandes, qui choisissent un autre front pour attaquer. En mai 1940, l'offensive au nord du pays submerge les armées françaises et britanniques.

Des millions de Français, fuyant l'avancée de la Wehrmacht, se retrouvent sur les routes : c'est l'exode. Paris se vide de près des trois quarts de ses habitants avant que les Allemands n'y entrent le 14 juin 1940. Quelques jours plus tard, Philippe Pétain annonce l'armistice, officiellement signé le 22 juin. Le pays est désormais fragmenté en plusieurs zones et les déplacements deviennent particulièrement difficiles.



Carte de la France occupée en 1940

©Mémorial de la Shoah

Une ligne de démarcation, véritable frontière entre la zone occupée au Nord et la zone libre, est mise en place et surveillée par les Allemands. Pour franchir légalement la ligne, un Ausweis (carte d'identité) ou un laissez-passer, émis en quantités limitées par les autorités d'occupation, sont obligatoires.



Officiers allemands vérifiant les papiers de civils à l'occasion du passage de la ligne de démarcation. France, mars 1943. ©Mémorial 16 de la Shoah.

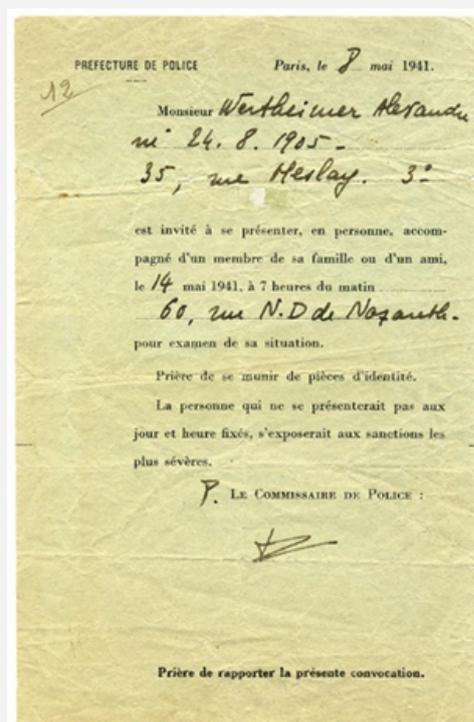
## Les premières mesures antisémites et l'internement

À Paris, dès les premiers jours de l'Occupation, les Allemands encouragent un antisémitisme virulent.

Des militants d'extrême droite français relaient une propagande anti-juive et orchestrent des violences contre les personnes et leurs biens.

Rapidement, des mesures antisémites sont prises à la fois par l'Occupant, mais aussi par le gouvernement de Vichy.

L'ordonnance allemande du 27 septembre 1940 énonce les critères d'appartenance à la religion juive et contraint les personnes considérées comme telles et vivant en zone occupée à se faire recenser auprès des commissariats, sous peine de sanctions. Le gouvernement de Vichy, avec à sa tête Pierre Laval, promulgue également nombre de lois et décrets à l'encontre des Juifs, applicables à la fois en zone libre comme en zone occupée. De sa propre initiative, l'État français adopte le 3 octobre 1940 une loi définissant le « statut des Juifs », qui pour la première fois évoque une « race juive ». Les Juifs, soit « toute personne issue de trois grands-parents de race juive », se voient interdire d'exercer dans certains secteurs d'activité, notamment la fonction publique.



*Un "billet vert" daté du 8 mai 1941 et adressé à Alexandre Wertheimer © Mémorial de la Shoah / association du Convoi 6*

Le 4 octobre 1940, une nouvelle loi permet l'internement des « ressortissants étrangers de race juive » dans des camps spéciaux, sur simple décision préfectorale. Sans avoir commis de délit ni eu droit à un jugement, environ 40 000 étrangers juifs se retrouvent privés de liberté. Des dizaines de camps, créés pour la plupart sous le gouvernement Daladier avant la guerre, sont concernés : Gurs, Rivesaltes, Les Milles ... Conçus à l'origine comme une mesure d'exception à l'égard d'étrangers jugés « indésirables » (réfugiés allemands ou autrichiens, républicains espagnols), ils sont pendant la période de l'Occupation au cœur de la politique d'exclusion mise en place par le gouvernement de Vichy.

Alors que les lois antisémites se succèdent, les autorités d'occupation, en liaison étroite avec l'administration française, procèdent aux premières arrestations.

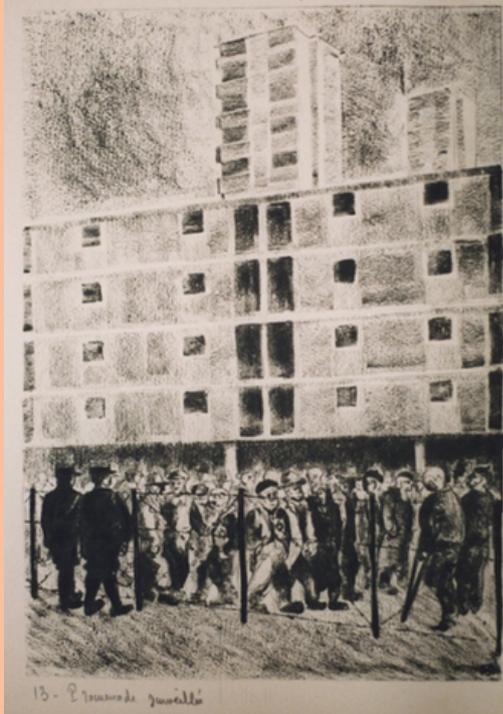
Le 14 mai 1941, environ 7000 hommes, dans leur grande majorité des Juifs étrangers, sont « invités à se présenter » dans divers lieux de rassemblement pour un « examen de situation ».

3710 se rendent à la convocation et sont arrêtés sur le champ, puis transférés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande : c'est la « rafle » dite du « billet vert », du nom du document envoyé par les autorités. Le 20 août suivant, une nouvelle rafle frappe le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

4 232 hommes sont arrêtés lors de la Rafle du 20 août 1941 et conduits à la cité de la Muette, à Drancy, devenue dès lors un camp d'internement pour les Juifs de France.



Place centrale du camp de Drancy. France, 1941-1944 ©Mémorial de la Shoah



Estampe de Georges Horan : Promenade surveillée au camp de Drancy (Seine-Saint-Denis). France, années 1990 ©Mémorial de la Shoah/ Georges Horan

### FOCUS "DRANCY"

Situé à 12 kilomètres de Paris, le camp de Drancy joue un rôle central dans la persécution des Juifs en France. Il est installé dans un vaste bâtiment inachevé, appartenant à un ensemble d'habitation collectif. L'immeuble en forme de U s'élève sur quatre étages, totalement vides et sans cloisons, autour d'une cour de 200 mètres de long sur 40 mètres de large. Ouvert dans la précipitation, les conditions d'hygiène y sont déplorables et les détenus manquent de tout : nourriture, couchettes, soins... Tout contact avec l'extérieur est proscrit et les détenus n'ont droit qu'à 1h de sortie dans la cour une fois par jour, passant leurs journées dans une oisiveté forcée, enfermés dans des chambrées de plusieurs dizaines de personnes.

À partir de mars 1942, Drancy devient un camp de rassemblement et de transit dans le cadre de la mise en place de la déportation des Juifs de France. À leur arrivée au camp de Drancy, les détenus subissent des fouilles visant à confisquer leur argent et leurs objets de valeur. Ils sont ensuite enregistrés, se voient attribuer un numéro de matricule et sont assignés à une chambrée. Par ailleurs, les Allemands établissent une classification des nouveaux arrivants. Ceux désignés comme appartenant à la catégorie « B » sont destinés à être déportés lors du prochain convoi.

Entre le 22 juin 1942 et le 31 juillet 1944, près de 63 000 des 76 000 Juifs déportés de France y transitent avant d'être envoyés, en 62 convois, depuis les gares du Bourget, puis de Bobigny vers les centres de mise à mort en Pologne, principalement celui d'Auschwitz-Birkenau. Dans les périodes les plus intenses, ce sont deux voire trois convois qui partent toutes les semaines.

### **Le tournant de l'année 1942**

La pression exercée sur la population juive ne fait qu'augmenter. Début juin 1942, une nouvelle mesure imposée par l'occupant allemand rend obligatoire le port de l'étoile jaune pour tous les Juifs en zone occupée à partir de l'âge de 6 ans. Cette étoile à six branches reprend la forme de l'étoile de David, avec en son centre, en lettres noires imitant la calligraphie hébraïque, le mot « Juif ».

Ces étoiles en tissus doivent être cousues sur le côté gauche des vêtements du dessus et mises en évidence : la police française est chargée d'y veiller. L'étoile jaune facilite la ségrégation dans la vie quotidienne et de nouvelles mesures d'exclusion sont adoptées par ordonnance le 8 juillet 1942 : piscines, parcs à jeux, théâtres, bibliothèques, cafés... Les lieux publics sont désormais interdits aux Juifs en zone occupée.

L'étau se resserre et les rafles se multiplient. Celles de l'été 1942 concernent pour la première fois des familles entières, enfants compris, comme c'est le cas les 16 et 17 juillet lors de la rafle du Vel d'Hiv. Près de 13000 personnes sont arrêtées dont 4115 enfants (beaucoup nés en France). L'année 1942 marque ainsi un tournant dans la mise en œuvre de la « Solution finale » depuis la France.



*Femme cousant l'étoile jaune sur un veston. Paris, 1942  
©Mémorial de la Shoah*

### **Déportation et mise en œuvre de la « Solution finale »**

#### **Qu'est-ce que la « Solution finale » ?**

Le terme (volontairement vague) de « Solution finale de la question juive » fait référence au plan de destruction physique des Juifs. L'expression est employée le 31 juillet 1941 par Hermann Göring, commandant de la Luftwaffe (armée de l'air allemande), dans une lettre adressée à Reinhard Heydrich (alors directeur du RSHA, l'Office central de la sûreté du Reich). Elle est reprise à la conférence de Wannsee quelques mois plus tard, où sont décidées les modalités d'arrestation, de déportation à l'Est et de mise à mort des 11 millions de Juifs européens, notamment dans des chambres à gaz.

Bien que la question suscite encore des débats chez les historiens, il semblerait que la décision de mettre en œuvre la « Solution finale » ait été prise vers la fin de l'été ou à l'automne 1941. En effet, si les Juifs d'Europe de l'Est subissent déjà des persécutions, des expulsions et des assassinats, c'est le déclenchement de la guerre à l'Est, avec l'Opération Barbarossa, qui marque la systématisation des massacres. Ces derniers touchent dans un premier temps les Juifs soviétiques mais, à partir de l'automne 1941, ce sont les Juifs de l'Europe tout entière qui sont ciblés par la politique génocidaire des nazis.

A partir du 21 juin 1941, avec le déclenchement de l'Opération Barbarossa, des groupes spéciaux sont chargés de suivre l'avancée des troupes allemandes afin de neutraliser les potentiels opposants dans la population civile : ces Einsatzgruppen (groupes de tuerie mobiles) fusillent et gazent dans des camions des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

A l'automne 1941 commence la mise en application d'un plan d'extermination systématique des Juifs du Gouvernement général de Pologne. Sous le nom de code Aktion Reinhardt, trois centres de mise à mort sont créés : Belzec, Sobibor et Treblinka, qui deviennent opérationnels respectivement au mois de mars, avril et juillet 1942. Les premiers gazages dans des camions ont lieu dans un autre centre, Chelmno, et sont également mis en place dans les camps mixtes (comportant à la fois un complexe concentrationnaire et des installations de mise à mort) d'Auschwitz et Majdanek.

A l'automne 1941 commence la mise en application d'un plan d'assassinat systématique des Juifs du Gouvernement général de Pologne. Sous le nom de code Aktion Reinhardt, trois centres de mise à mort sont créés : Belzec, Sobibor et Treblinka, qui deviennent opérationnels respectivement au mois de mars, avril et juillet 1942. Les premiers gazages dans des camions ont lieu dans un autre centre, Chelmno, et sont également mis en place dans les camps mixtes (comportant à la fois un complexe concentrationnaire et des installations de mise à mort) d'Auschwitz et Majdanek.



Les zones d'action des Einsatzgruppen en Union soviétique.  
© Institut für Zeitgeschichte, München - Berlin, 1999.

## La déportation depuis les territoires occupés : le cas de la France

La décision de mise en œuvre de la « Solution finale » à l'échelle européenne, prise au sommet de la hiérarchie nazie, ne tarde pas à avoir des répercussions sur les mesures antisémites appliquées dans les pays occupés. Le 27 mars 1942, le premier convoi de déportés juifs quitte la France pour Auschwitz. La déportation débute le 14 juillet depuis les Pays-Bas ; le 4 août depuis la Belgique.

Le 5 mai 1942, Reinhard Heydrich se rend à Paris pour installer le général SS Karl Oberg comme chef de la SS et de la police en France et lancer la préparation des déportations en masse. Adolf Eichmann, à la tête de la section antijuive de l'Office central de la sûreté du Reich, fait lui aussi le déplacement quelques semaines plus tard, le 30 mai. Un jour plus tôt, le 29 mai, une ordonnance allemande a rendu obligatoire le port de l'étoile jaune en France, en Belgique et aux Pays-Bas.

Début juin, Oberg entame des négociations avec les autorités françaises concernant l'organisation de l'arrestation, du transfert et de la déportation des Juifs présents sur le territoire français. Ces négociations aboutissent à la signature d'un accord officiel avec René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, le 2 juillet 1942. Ce document entérine la collaboration des forces de l'ordre françaises aux arrestations ainsi que le nombre d'arrestations à effectuer et les critères pour cibler les victimes. Cette collaboration est poussée à son extrême par Pierre Laval, chef du gouvernement, qui demande la déportation des enfants de moins de 16 ans en plus des adultes : la proposition est acceptée par Berlin et appliquée à partir du mois d'août.

Les Juifs arrêtés au cours des rafles sont ensuite transférés vers des camps d'internement puis majoritairement vers le camp de transit de Drancy. Après quelques jours ou quelques semaines, ils sont déportés dans des wagons à bestiaux, vers les centres de mise à mort en Europe de l'Est. Le voyage vers Auschwitz, principale destination pour les Juifs déportés depuis la France, dure trois jours et deux nuits et se fait dans des conditions effroyables. Les détenus sont entassés, sans la possibilité de s'asseoir ou s'allonger. Certains, en particulier les plus âgés et les jeunes enfants, décèdent durant le transport, où la nourriture et l'eau se font rares.

Ce sont près de 76 000 Juifs qui ont été déportés de France dans ces conditions entre 1942 et 1944. La majorité, près de 74000, sont partis des camps de Drancy, du Loiret, de Compiègne ou encore d'Angers. A ce nombre il faut ajouter, entre autres, ceux déportés du Nord et du Pas-de-Calais, passés par la Belgique, ainsi que les Juives épouses de prisonniers de guerre déportées à Bergen-Belsen avec leurs enfants. Parmi tous ces déportés, environ 11 400 étaient des enfants. Seuls 3943 sont revenus de déportation.



*Le président du Conseil Pierre Laval rencontre le général Karl Oberg, chef de la SS et de la police allemande en France. Paris, France, 01/05/1943 © Mémorial de la Shoah/bundearchiv*

### **FOCUS : “CAMP DE CONCENTRATION OU CENTRE DE MISE À MORT ? “**

Dès 1933, les nazis établissent des camps de concentration pour éliminer toute opposition politique et contraindre ceux qui refusent de se plier aux exigences du régime. Placés sous l'autorité de la SS dirigée par Heinrich Himmler, ces camps ont pour objectif affiché de «rééduquer» les membres de la «communauté du peuple» jugés déviants en raison de leurs opinions ou de leurs comportements. Le travail forcé y est présenté comme un moyen de rééducation, mais, en réalité, les détenus, emprisonnés sans jugement et pour une durée indéterminée, sont soumis à l'arbitraire et à la violence des SS.

Initialement situés en Allemagne, ces camps se multiplient avec les annexions du III<sup>e</sup> Reich (Autriche, territoires tchèques, polonais...). Ils deviennent des outils d'oppression visant à modeler la société allemande selon l'idéologie nazie. Après le début de la guerre, leur fonction évolue : ils deviennent des instruments de terreur pour contrôler les populations des territoires occupés et exploiter leur travail, notamment dans le cadre de l'effort de guerre. Bien que ces lieux deviennent l'image de la brutalité nazie et que l'on compte les morts par milliers, leur but n'est pas l'assassinat des personnes qui y sont déportées.

C'est en ce point qu'ils sont fondamentalement différents des centres de mise à mort mis en place dans le cadre de la « Solution finale ». Les centres de l'Aktion Reinhardt sont exclusivement dédiés à l'extermination et chaque personne qui y arrive est immédiatement tuée. Seules quelques rares personnes sont temporairement épargnées pour effectuer des tâches comme le tri des biens des victimes ou l'enfouissement des corps. Parmi les centaines de milliers de Juifs qui y sont envoyés, quelques dizaines ont réussi à survivre et témoigner.

Auschwitz occupe une place particulière dans ce dispositif de destruction. Si la majorité des Juifs envoyés dans ce complexe sont destinés à la mort immédiate, une minorité est épargnée temporairement pour être exploitée comme main-d'œuvre dans les installations concentrationnaires.

### **Les ghettos**

Le terme « ghetto » trouve son origine dans le nom donné au quartier juif de Venise, créé en 1516, où les autorités vénitiennes imposèrent aux Juifs de résider. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, de nombreux dirigeants, qu'il s'agisse d'autorités municipales ou de figures impériales comme Charles V d'Autriche, ordonnèrent la création de ghettos dans des villes comme Francfort, Rome et Prague.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les nazis mettent en place des ghettos principalement en Europe de l'Est. Pour les autorités nazies, ces ghettos constituent une mesure temporaire visant à contrôler, isoler et séparer les Juifs du reste de la population. Les premiers apparaissent à la fin de l'année 1939 dans la zone annexée au Reich, puis au printemps 1940 dans le « Gouvernement général », créé autour de Cracovie.

En pratique, les ghettos sont des espaces clos et surpeuplés, souvent situés en périphérie ou dans des quartiers isolés de la ville. Ils regroupent parfois la population juive d'une région entière, coupant les habitants non seulement du reste de la population mais aussi des autres communautés juives. Dans les seuls territoires de la Pologne et de l'Union soviétique, plus de 1 000 ghettos sont établis, les plus importants étant ceux de Lodz (février 1940), de Varsovie (octobre 1940) et de Cracovie (mars 1941).

Il n'y a pas de plan d'ensemble, le processus d'enfermement se fait au gré des décisions prises à échelle locale par les forces d'occupation. Les Juifs sont brutalement contraints de quitter leur logement, sont dépossédés de leurs biens et forcés de s'installer dans ces quartiers fermés et d'y vivre dans des conditions extrêmement précaires.



*Hommes juifs construisant le mur du ghetto de Varsovie. Pologne, 1940 © Mémorial de la Shoah/ Institut Historique de Varsovie*

Les autorités limitaient et contrôlaient strictement les approvisionnements, plongeant les habitants dans des conditions insoutenables. Des milliers de personnes sont forcées de travailler dans des usines et des ateliers implantés dans les ghettos. Entre 1939 et 1942, plus de 800 000 Juifs succombent à la faim, au froid et aux maladies.

À partir de 1942, avec la mise en œuvre de la "Solution Finale", les ghettos sont intégrés au plan d'extermination systématique des Juifs d'Europe. Les nazis procèdent à leur liquidation, déportant leurs populations vers les centres de mise à mort. Dans le ghetto de Varsovie, où plus de 100 000 Juifs sont déjà morts des mauvaises conditions, la déportation débute le 22 juillet 1942.

Plus de 280 000 Juifs de ce ghetto sont transférés à Treblinka, situé à 120 km au nord-est de la ville. Les arrestations et déportations, dirigées par les SS, sont exécutées principalement par la police juive, sous la contrainte. Chaque matin, les rues du ghetto sont bloquées, les immeubles encerclés et fouillés, avec l'appui de 2 000 chiens policiers. Parmi les premières victimes figurent les enfants des orphelinats, envoyés directement à la mort. En 8 semaines, entre 265 000 et 310 000 Juifs de Varsovie sont gazés à Treblinka.

Après cette déportation massive, environ 36 000 personnes restent officiellement dans le ghetto, notamment des membres du conseil juif (Judenrat) et les travailleurs des ateliers. Par ailleurs, 20 000 à 25 000 Juifs survivent clandestinement dans des caches. Ces refuges souterrains deviennent, au printemps 1943, le théâtre du soulèvement du ghetto de Varsovie. Entre le 19 avril et le 16 mai, moins d'un millier de résistants et de résistantes, ne disposant que de quelques revolvers et grenades, tiennent tête aux forces allemandes chargées de la liquidation du ghetto. La répression, d'une extrême violence, se termine par l'incendie de la totalité du ghetto et le dynamitage de la grande synagogue.

## Auschwitz, un cas singulier

Le complexe d'Auschwitz est au cœur de la « Solution finale ». C'est au printemps 1940 que Himmler donne l'ordre d'aménager un camp de concentration dans l'ancienne ville polonaise d'Oswiecim, devenue Auschwitz après l'annexion de ce territoire au Reich. En mars 1941, il décide l'établissement d'un second camp sur le site voisin de Birkenau, à trois kilomètres. Dans la seconde moitié de l'année 1941, en raison de son emplacement propice aux liaisons ferroviaires, Birkenau est choisi pour devenir le principal lieu de mise à mort des Juifs d'Europe de l'Ouest. Auschwitz devient le plus grand complexe du système concentrationnaire nazi, abritant en 1944 un tiers des 315 000 prisonniers répartis dans les camps. Il est composé du camp d'Auschwitz I (premier camp ouvert en 1940), d'Auschwitz II-Birkenau, d'Auschwitz III-Monowitz, et de nombreux camps satellites associés à des usines, des mines et des chantiers. Birkenau, en constante expansion, regroupe deux secteurs (BI et BII) où sont détenus plus des deux tiers des prisonniers du complexe. Il comprend également quatre bâtiments situés le long de la clôture ouest du camp : les crématoires II, III, IV et V, regroupant chambres à gaz et fours crématoires. Ces installations permettent d'assassiner puis de détruire les corps sur place, succédant aux bunkers I et II, de simples fermes utilisées dès 1942 où les corps étaient enterrés dans de vastes fosses.



S'agissant d'un camp mixte, la juxtaposition de l'univers concentrationnaire et des espaces de mise à mort confère à Auschwitz un fonctionnement particulier.

Alors que dans les centres de l'Aktion Reinhardt tous les détenus sont immédiatement acheminés vers les chambres à gaz, à Auschwitz les nazis mettent en place un système spécifique.

*Photographie aérienne d'Auschwitz-Birkenau prise le 23 août 1944 par la 60e escadrille de reconnaissance de l'aviation britannique d'Afrique du Sud © Mémorial de la Shoah/Coll. Serge Klarsfeld*

À leur arrivée sur la Judenrampe, un quai spécialement aménagé à la lisière de la gare de marchandises d'Auschwitz, les déportés sont soumis à une procédure brutale sous les projecteurs et les cris des SS accompagnés de chiens. Deux colonnes sont formées : une pour les hommes et une pour les femmes et les enfants. Les SS procèdent alors à la « sélection ». En quelques minutes, des médecins SS décident arbitrairement du sort des déportés. Les critères peuvent changer, mais en règle générale, ceux âgés de 15 à 45 ans et jugés en bonne santé sont envoyés dans la partie concentrationnaire, tandis que les autres, notamment les femmes avec enfants, les personnes âgées, fatiguées ou malades, sont dirigés vers les crématoires.

Au moins 1,3 millions de personnes ont été déportées vers Auschwitz, en très grande majorité des Juifs mais aussi des détenus politiques (notamment Polonais), des Tsiganes et des prisonniers de guerre soviétiques. A la fin de la guerre, le nombre de morts est estimé à 1,1 millions.



*Sélection de Juifs hongrois sur la rampe de Birkenau. Pologne, entre mai et septembre 1944 © Mémorial de la Shoah/coll. Yad Vashem*

#### **FOCUS : “LES JUIFS DE HONGRIE”**

Dans les années 1930, la Hongrie, sous la pression des fascistes et des nationalistes radicaux, subit l’influence de plus en plus forte du régime nazi. En novembre 1940, le pays s’allie officiellement aux forces de l’Axe. La Hongrie promulgue plusieurs lois raciales, calquées sur les lois de Nuremberg adoptées en Allemagne en 1935. Il s’agit de lois d’exclusion, qui retirent la citoyenneté hongroise aux Juifs, leur interdisent certaines professions et rendent illégaux les mariages avec des non-Juifs. En 1939, le gouvernement interdit aux Juifs de servir dans les forces armées et met en place un service de travail forcé pour les hommes jeunes, qui sera en 1940 étendu à tous les hommes juifs valides. Durant l’été 1941, environ 20 000 Juifs sont déportés de Hongrie vers les territoires ukrainiens occupés par les nazis, où ils sont assassinés par les Einsatzgruppen. Dès 1942, le gouvernement allemand demande la déportation des Juifs hongrois, mais, voulant garder leur souveraineté, les autorités hongroises refusent.

Le 19 mars 1944 l’Allemagne envahit la Hongrie.

Les Juifs sont enfermés dans des ghettos, mais cette disposition n’est que de courte durée. A la mi-mai 1944, en coordination avec la police allemande, les autorités hongroises commencent à déporter les Juifs de manière systématique. En quelques semaines, près de 440 000 Juifs sont déportés vers les centres de mise à mort, en premier lieu celui d’Auschwitz. L’arrivée de certains de ces convois a été photographiée par les nazis et les images rassemblées dans ce qui est aujourd’hui connu comme l’Album d’Auschwitz.

## La fin de la guerre

### **Le démantèlement des centres de mise à mort et l'évacuation des camps**

À l'exception de Majdanek et d'Auschwitz, ce sont les nazis eux-mêmes qui démantèlent les centres de mise à mort. Après avoir mené à bien l'assassinat d'une partie des Juifs d'Europe, ces derniers sont fermés et détruits progressivement par les nazis pour ne laisser aucune preuve de leurs crimes.

Chelmno est le premier centre à être liquidé en mars 1943. Après une brève reprise en juin-juillet 1944, ses installations sont définitivement détruites en janvier 1945. À Treblinka et Sobibor, début 1943, les détenus réalisent que les opérations de gazage arrivent à leur fin et craignent une liquidation du camp. Des mouvements de résistance s'organisent (au mois d'août pour Treblinka et en octobre pour Sobibor). Malgré ces tentatives, seulement un nombre infime de prisonniers parvient à s'évader. Les deux centres sont liquidés à l'automne 1943 et le Kommando qui les avait construits reçoit l'ordre de les détruire et de n'en laisser aucune trace. Sur l'emplacement de Belzec, démantelé pour sa part en juillet 1943, une ferme est construite. Sur les trois sites, des pins sont plantés sur les lieux des crimes afin de masquer les horreurs perpétrées.

Face à l'avancée des armées soviétiques, qui menace les territoires sous contrôle nazi en Europe de l'Est, les autorités allemandes organisent l'évacuation de dizaines de milliers de prisonniers des camps de concentration, dans un ultime effort pour préserver leur force de travail nécessaire à l'économie de guerre allemande. Cette évacuation marque le début de ce que l'on appelle les « marches de la mort », soit le déplacement forcé des déportés, qui se prolonge jusqu'à la fin de la guerre. Avec l'avancée de l'Armée rouge, l'évacuation commence par le site de Majdanek en avril 1944 et le transfert des prisonniers du camp. Bien que ces marches se déroulent différemment selon les camps, elles constituent une épreuve supplémentaire pour des déportés qui ont déjà énormément souffert. Certains sont contraints de marcher pendant des kilomètres alors que d'autres sont transportés par train dans des wagons à ciel ouvert, le tout par des températures glaciales. Beaucoup de prisonniers meurent d'épuisement alors que d'autres, incapables de suivre le rythme, sont abattus.

Les transferts se font vers d'autres camps situés en Allemagne et en Autriche. Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau, Gross-Rosen, Mauthausen et Sachsenhausen connaissent un énorme afflux de population. Connaissant déjà des difficultés d'approvisionnement, l'arrivée massive de prisonniers dans ces camps provoque des épidémies de typhus, de dysenterie ainsi qu'une forte mortalité due à la faim. Durant leurs périples, les prisonniers doivent parfois aussi affronter l'indifférence, la méfiance, voire la haine des populations civiles allemandes et autrichiennes. Il arrive même que des villageois fanatisés prennent part aux exécutions perpétrées par les SS ou participent à la traque des prisonniers en fuite.

En janvier 1945, environ 714 000 prisonniers étaient en vie dans le système concentrationnaire nazi. Quatre mois plus tard, 250 000 d'entre eux sont décédés, notamment durant ces « marches de la mort ».

## **FOCUS : “BERGEN-BELSEN”**

En mai et juillet 1944, un groupe de femmes et d'enfants de prisonniers de guerre juifs, protégés par la Convention de Genève, est déporté depuis Drancy vers le camp de concentration de Bergen-Belsen. Le convoi est composé au total de 258 déportés, dont 167 femmes et 77 enfants (parmi eux, 15 sont déportés seuls).

Créé en 1940, le camp de Bergen-Belsen reste jusqu'en 1943 exclusivement réservé aux prisonniers de guerre. Ce n'est qu'en avril 1943 que l'Office central pour l'économie et l'administration convertit une partie du camp afin d'y installer des résidences civiles, mais aussi un camp de concentration.

Au cours de son existence, le complexe de Bergen-Belsen sert à incarcérer des Juifs, des prisonniers de guerre, des prisonniers politiques, des « Tsiganes », des « asociaux », des criminels de droit commun, des Témoins de Jéhovah et des homosexuels.

Fin 1944, à l'approche des forces soviétiques, Bergen-Belsen devient un camp de regroupement pour des milliers de prisonniers juifs évacués des camps les plus à l'Est. Le camp passe de 7 300 détenus à la fin du mois de juillet 1944 à 15 000 au mois de décembre, puis 22 000 au mois de février 1945.

Les déportés subissent la faim, le manque de soins et les maladies, notamment le typhus, alors que les prisonniers évacués de l'Est continuent à arriver. Le 15 avril 1945, quand les forces britanniques libèrent le camp, le nombre de détenus s'élève à 60 000 personnes, pour la plupart gravement malades. Les rapatriements commencent au mois de mai 1945, notamment pour les femmes touchées par le typhus ; il se fait dans des conditions désastreuses, les malades étant entassées dans des camions de manière inhumaine. Le 5 juin 1945, après de nombreuses démarches, les derniers déportés français sont rapatriés.

Au total, environ 50 000 personnes moururent dans le camp de Bergen-Belsen, dont plus de 13 000 après la libération en raison de leur mauvais état de santé. La plupart de ces victimes étaient Juives.

## **Découverte et “libération” d'Auschwitz**

En janvier 1945, alors que l'offensive soviétique progresse, les SS évacuent le camp d'Auschwitz dans l'urgence. Les crématoires sont démantelés et les installations industrielles abandonnées.

L'ordre d'arrêter les opérations de gazage et de démanteler les installations de mise à mort a été donné par Himmler dès la fin du mois de novembre 1944. Un Kommando est formé pour détruire les crématoires II et III alors que le crématoire V continue de fonctionner pour l'incinération des prisonniers décédés. Le crématoire IV, quant à lui, avait déjà été détruit pendant la révolte des Sonderkommando (les hommes chargés du déplacement et de l'incinération des corps à la suite au gazage) du 7 octobre 1944.

L'Armée rouge approchant du camp, les Allemands évacuent Auschwitz dans l'urgence le 18 janvier 1945, entraînant 58 000 prisonniers jugés aptes à marcher sur les routes. Le 26 janvier, le dernier crématoire en état de marche est détruit et les différents entrepôts incendiés.

Sur le front de l'Est, les Soviétiques progressent sans réellement prendre la mesure des crimes perpétrés par les nazis. À Majdanek subsistent des chambres à gaz et des fours crématoires lors de l'entrée de l'Armée rouge le 23 juillet 1944, mais de nombreux documents et bâtiments ont été détruits et le camp est totalement vide. Quelques mois plus tard, c'est fortuitement que les troupes soviétiques pénètrent dans le camp d'Auschwitz, dans l'après-midi du 27 janvier 1945. Elles y découvrent environ 7000 prisonniers, jugés trop faibles pour être évacués, ainsi que des milliers de cadavres. Les Soviétiques fournissent aux détenus du ravitaillement, mais les médecins sont peu nombreux et les médicaments ainsi que le matériel sanitaire sont rares. Bien que désormais libres, les anciens détenus d'Auschwitz doivent faire face à la désorganisation et à la violence, qui reste omniprésente. Début avril, les Soviétiques les regroupent tous dans des centres de rapatriement, mais leur retour est très compliqué et les déportés se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes. Ce n'est qu'en novembre 1945 que le rapatriement des survivants français, qui s'effectue par voie maritime d'Odessa à Marseille, est officiellement terminé.



*Les listes des déportés survivants sont affichées sur les portes extérieures de l'hôtel Lutetia. Paris, 1945 © AFP*

## La construction de la mémoire : quelle place pour les témoignages ?

Dans le contexte de la sortie de guerre et de la reconstruction, notamment politique, mais aussi dans celui de la Guerre froide, la spécificité du sort des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale est largement occultée. En France, la contribution du gouvernement de Vichy à la persécution, l'arrestation et la déportation des Juifs présents sur son territoire est minimisée, voire passée sous silence. L'accent est mis sur la Résistance face à l'occupant allemand tandis que s'impose la figure du déporté résistant. De plus, les déportés Juifs rescapés sont minoritaires : parmi les près de 76 000 Juifs déportés depuis la France, ils ne sont que 3943 à revenir, soit environ 5%. Parmi les déportés résistants, le nombre de survivants s'élève à 40%.

Pourtant, de nombreux déportés juifs racontent leur expérience concentrationnaire. Entre 1945 et 1948, 114 témoignages sont publiés, dont le livre de Primo Levi, *Si c'est un homme*, édité en 1947. Mais sa diffusion demeure limitée. La parole des survivants n'est pas audible au moment où tous les efforts sont tournés vers la reconstruction du pays. Des commémorations se déroulent dans les camps de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Drancy dès le lendemain de la guerre, mais il n'y a pas de reconnaissance officielle ni de commémorations nationales.

Le procès de Nuremberg, qui débute en novembre 1945, sans faire l'impasse sur le sort des Juifs d'Europe, dilue le sujet dans l'ensemble des autres charges retenues contre les criminels nazis. Ils ne sont d'ailleurs pas jugés pour le crime de génocide, terme créé en 1943 par le juriste polonais Raphael Lemkin.

En 1961, le procès d'Adolf Eichmann, qui se déroule à Jérusalem, marque un tournant dans l'émergence de la mémoire de la destruction des Juifs d'Europe. Pour la première fois, le témoignage des survivants de la Shoah est au centre de toutes les audiences. Ce procès a un impact considérable dans la conscience collective : il est le début d'un long cheminement vers la reconnaissance de la spécificité du génocide des Juifs.

En France, le président Jacques Chirac reconnaît enfin la responsabilité de l'État dans la déportation des Juifs lors de la commémoration de la rafle du Vélodrome d'Hiver le 16 juillet 1995, soit 53 ans après ces tragiques événements.

80 ans après la fin de la Shoah, la figure du survivant, du témoin, est devenue plus que jamais un repère nécessaire. Les récits des témoins, prononcés de vive voix, écrits ou enregistrés, composent aujourd'hui une immense source de connaissances sur la Shoah. Ils sont aujourd'hui des supports essentiels pour la transmission de l'Histoire aux jeunes générations.

# ACTIVITES PEDAGOGIQUES

CARTE À COMPLÉTER - Retracez les parcours des 5 témoins sur cette carte (une couleur différente pour chacun d'entre eux).



## Savoir décrypter une fiche d'internement

Les différentes indications numériques sur la fiche montrent le parcours du détenu dans le camp de Drancy. Ici, le document mentionne que Simone Jacob est passée par l'escalier 18, 2eme étage puis par l'escalier 8, 2eme étage et finalement par l'escalier 7, 3eme étage.

Ce tampon stipule la date de déportation.

À leur arrivée à Drancy, les détenus sont classés par catégories. La catégorie B, les « travailleurs à l'Est », indique que la personne peut être immédiatement déportée.

3206-44

19.105  
CG  
18.2  
19.105  
19.105  
19.105

**Nom :** JACOB

**Prénoms :** Simone

**Date Naissance :** 13.7.27

**Lieu :** Nice

**Nationalité :** F.O.

**Profession :** écolière

**Domicile :** ~~Nice~~ Paris  
11 Rue J. Batt, 6ème

**C. I. val. jusqu' :** Nice 7.4.44

**L**

Ce L a été rajouté à la fiche d'internement au retour de déportation. Il signifie que la personne a été libérée.

F.O. veut dire « Française d'origine ».

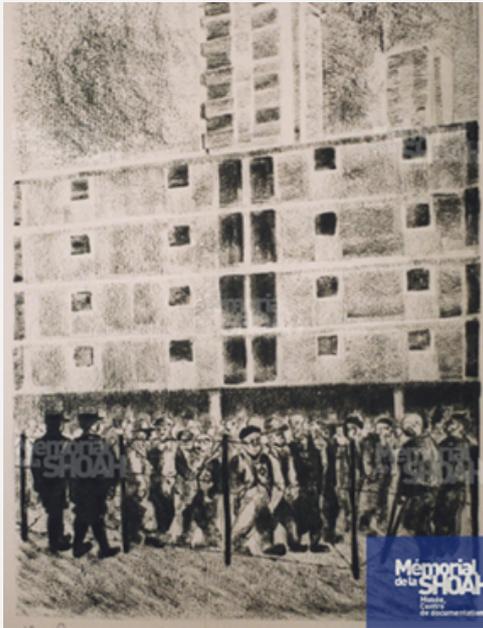
Fiche d'internement au camp de Drancy de Simon Veil (née Jacob) établie en 1944 © Mémorial de la Shoah.

SAVOIR DÉCRYPTER UNE FICHE D'INTERNEMENT- Avec l'aide de la précédente fiche d'internement, analysez celle de Ginette Kolinka (née Cherkasky) et répondez aux questions ci-dessous.

18744 3206-44  
famille (L) 73  
CC ..... 13 AVR 1944  
54 (B) 10 AVR 1944  
Nom : .....  
C H E R K A S K Y  
Prénoms : ..... G i n e t t e  
Date Naissance : ..... 4 2 . 2 5  
Lieu : ..... P a r i s 4 0  
Nationalité : ..... F . O .  
Profession : ..... S t e n o d a c t y l o  
Domicile : ..... a v i g n o n  
7 2 r J o s B e n e t  
.....  
C. I val. jusqu' ..... m a r s e i l l e  
1 . 4 . 4 4

- 1) Quelle catégorie est assignée à Ginette Kolinka à son arrivée au camp de Drancy ?
- 2) À quelle date est-elle déportée ?
- 3) Quel âge a-t-elle au moment de sa déportation ?
- 4) Quels points communs partage-t-elle avec Simone Jacob ?

## Les conditions de détention à Drancy



1) À l'aide des documents ci-dessus et des témoignages visionnés, décrivez les conditions de vie des internés à Drancy.

2) Parmi les documents présentés, deux sont des dessins réalisés par Georges Horan. Effectuez des recherches sur son parcours et son œuvre.

Ce travail peut être réalisé en groupe, chacun se concentrant sur un aspect spécifique de l'itinéraire de Georges Horan.

3) Selon vous, pourquoi les dessins de Georges Horan constituent-ils un témoignage précieux de l'expérience des personnes internées au camp de Drancy ?

4) Dans son témoignage, Ginette dit qu'elle plaint « les personnes qui ont été déportées avec quelqu'un qu'elles aimaient ». Pourquoi ?

## Pourquoi témoigner ?

1) La démarche de témoignage entreprise par les cinq déportés survivants dans ce documentaire reflète à la fois l'importance de la mission d'éducation et de transmission dont ils se sentent investis ainsi que la grande difficulté à l'accomplir, en raison de la charge émotionnelle de ces récits.

Pour chacun des témoins, relevez des citations pouvant expliquer leurs motivations à prendre la parole en public.

2) Ont-ils témoigné dès leur retour de déportation ? Si non, quelles peuvent en être les raisons ?

3) Les cinq témoins présentés dans ce documentaire ont, à de nombreuses reprises, évoqué leur parcours publiquement. Selon vous, quel est l'intérêt de présenter leur témoignage sous forme d'interview ? Pourquoi ces entretiens sont-ils menés par des jeunes collégiens et lycéens ?

4) Si vous aviez dû interviewer un ou plusieurs de ces anciens déportés, quelles questions leur auriez-vous posées ?

- Réalisez vos propres interviews.

Il est possible, par groupe, de mener un travail de recherche sur un évènement historique abordé au cours du programme de l'année. Vous pouvez, par exemple, prendre contact avec une ou plusieurs personnes vivant dans votre localité et ayant connu la période de la Seconde Guerre mondiale afin de les questionner sur leur expérience personnelle. Cela peut prendre la forme d'un compte-rendu à l'écrit ou à l'oral ou encore d'une production artistique, voire audio-visuelle et faire l'objet d'un projet sur le long cours.

## Analyse littéraire

Plusieurs des témoins évoquent des citations littéraires afin d'expliquer ou expliciter leur ressenti face à l'épreuve de la déportation.

Léon Placek cite dans son témoignage le pasteur Martin Niemöller, connu pour son texte sur la lâcheté des intellectuels allemands au moment de l'accession des nazis au pouvoir et des purges qui ont suivi. Cette citation est surtout connue sous forme de poèmes qui ont commencé à circuler dans les années 1950. Ci-dessous, la version la plus connue :

Quand les nazis sont venus chercher les communistes,  
je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.  
Quand ils ont enfermé les sociaux-démocrates,  
je n'ai rien dit, je n'étais pas social-démocrate.  
Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,  
je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.  
Quand ils sont venus me chercher,  
il ne restait plus personne pour protester.

1)Quelle attitude veut dénoncer Niemöller avec de discours ?

2)Quel(s) sentiment(s) vise-t-il à inspirer chez son auditoire ?

3)Pourquoi Léon Placek cite-t-il ce poème au cours de son témoignage ?

Primo Lévi écrit son autobiographie dès son retour d'Auschwitz. Il publie son œuvre en 1947, mais le public n'est pas encore prêt à entendre les témoignages des victimes de la Shoah. Il faut attendre 1958, pour que cet ouvrage soit réédité, à la suite d'une exposition sur la déportation à Turin. Cette fois-ci l'ouvrage connaît une importante reconnaissance et sera traduit dans de nombreuses langues.

Vous qui vivez en toute quiétude  
Bien au chaud dans vos maisons,  
Vous qui trouvez le soir en rentrant  
La table mise et des visages amis,  
Considérez si c'est un homme  
Que celui qui peine dans la boue,  
Qui ne connaît pas de repos,  
Qui se bat pour un quignon de pain,  
Qui meurt pour un oui pour un non.  
Considérez si c'est une femme  
Que celle qui a perdu son nom et ses cheveux  
Et jusqu'à la force de se souvenir,  
Les yeux vides et le sein froid  
Comme une grenouille en hiver.  
N'oubliez pas que cela fut,  
Non, ne l'oubliez pas :  
Gravez ces mots dans votre cœur.  
chez vous, dans la rue,  
En vous couchant, en vous levant ;  
Répétez-les à vos enfants.  
Ou que votre maison s'écroule,  
Que la maladie vous accable,  
Que vos enfants se détournent de vous.

- 1) Quelle attitude veut dénoncer Niemöller avec cette citation ?
- 2) Pourquoi ce poème est-il placé au début de son livre comme propos introductif ?
- 3) Pourquoi l'auteur choisit-il de conclure son poème par une « malédiction » pour ceux qui oublient ?

# POUR ALLER PLUS LOIN

## Bibliographie

- BUZYN Elie, *J'avais 15 ans*, Editions Alisio, 2019.
- CAIN Larissa, *Une enfance dans le ghetto de Varsovie*, Editions L'Harmattan, 1997.
- KOLINKA Ginette, *Adieu Birkenau*, Albin Michel, 2023.
- KOLINKA Ginette, *Retour à Birkenau*, Grasset, 2019.
- LEVI Primo, *Si c'est un homme*, Pocket, 1988 (pour la traduction française).
- LEVY DREYFUS Yvette, TRETACK Philippe, *L'éclaireuse de Birkenau*, Tallandier (à paraître).
- PLACEK Léon, *J'avais 10 ans à Bergen-Belsen*, Le Cherche Midi, 2022.
- SICARD BOUVATIER Karine, *Déportés, leur ultime transmission*, Editions de la Martinière, 2021.
- VEIL Simone, *Une jeunesse au temps de la Shoah*, Le livre de poche, 2010.
- WIESEL Elie, *La nuit*, Editions de Minuit, 2007.
- WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Editions Pluriel, 2013.

## Filmographie

- *La voix des témoins* : playlist Youtube du Mémorial de la Shoah regroupant des centaines d'heures de témoignages
- *Auschwitz, des survivants racontent*, de Catherine Bernstein, paru en 2025.
- *Les filles de Birkenau*, de David Teboul, paru en 2025.
- *Alfred Nakache : le nageur d'Auschwitz*, de Christian Meunier, paru en 2021.
- *Le pianiste*, de Roman Polanski, paru en 2002.

## Sitographie

- <https://convoi77.org/>
- <https://comejdfrance.wordpress.com/>

# LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

## LIEU DE MÉMOIRE ET MUSÉE DÉDIÉ A LA SHOAH ET AUX AUTRES GÉNOCIDES DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Inauguré par Simone Veil et le Président Jacques Chirac le 25 janvier 2005, le Mémorial de la Shoah est en Europe le plus grand centre de recherche, d'information et de sensibilisation sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission. Le Mémorial de la Shoah travaille également depuis plus de 15 ans à l'enseignement des autres génocides du XX<sup>e</sup> siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda, le génocide des Arméniens, le génocide des Hereros et des Namas en Namibie.

À l'entrée du Mémorial, Le Mur des Noms porte les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés de France entre 1942 et 1944. Au cœur du Mémorial la crypte est le tombeau symbolique des six millions de Juifs morts sans sépulture. En son centre reposent les cendres de victimes, recueillies dans les centres de mise à mort. Déposé au Mémorial en décembre 1997, le « fichier juif » regroupe des fiches réalisées entre 1940 et 1944 qui recensent les identités des Juifs recherchés et arrêtés en région parisienne. On y trouve aussi les fiches des internés des camps de Drancy et des camps du Loiret. L'exposition permanente décrit le sort des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et les mécanismes qui ont abouti au génocide. Photographies, documents originaux, affiches, correspondances privées, objets, films mettent en regard l'histoire collective et des destinées individuelles. L'exposition se termine par le Mémorial des enfants où quelques 4 000 photographies rappellent le sort des enfants juifs déportés de France.

Des expositions temporaires et de nombreux « Rendez-vous à l'Auditorium » (projections, rencontres, conférences) sont proposés tout au long de l'année. Le Mémorial reçoit chaque année plus de 3 000 groupes scolaires et forme plus de 8 000 professionnels. Le Mémorial propose également de nombreuses sources de documentation, accessibles à tous. Dans la salle de lecture, sont accessibles 50 millions de pièces d'archives, 400 000 photographies et 80 000 ouvrages, 2 500 témoignages, 14 500 films – relatifs à l'histoire des Juifs en France et en Europe au XX<sup>e</sup> siècle.

Le Mémorial regroupe aujourd'hui 6 sites en France :

- Le Mémorial de la Shoah de Paris
- Le Mémorial du site de Drancy
- Le CERCIL, Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans
- Le Centre culturel Jules Isaac de Clermont-Ferrand
- Le lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon
- La gare de Pithiviers (inaugurée en 2022)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Mémorial de la Shoah - Musée et centre de documentation Mémorial de la Shoah \(memorialdelashoah.org\)](http://Mémorial de la Shoah - Musée et centre de documentation Mémorial de la Shoah (memorialdelashoah.org))

## Indications pour la version imprimée du dossier pédagogique :

### **Pour suivre le parcours de Ginette Kolinka :**

#### **Biographie p.7**

- arrestations p.16
- ligne de démarcation p.16
- Auschwitz-Birkenau p.24
- Drancy p.18
- déportés p.21
- Bergen-Belsen p.26
- rapatriée p.27
- témoigner p.29

### **Pour suivre le parcours de Léon Placek :**

#### **Biographie p.8**

- ligne Maginot p.16
- étoile jaune p.19
- Drancy p.18
- Bergen-Belsen p.26
- rapatriés p.27
- témoigner p.29

### **Pour suivre le parcours de Judith Elkan-Hervé :**

#### **Biographie p.9**

- Hongrie p.25
- Ghetto p.22
- Auschwitz p.24
- sélection p.19

### **Pour suivre le parcours de Larissa Cain :**

#### **Biographie p.10**

- invasion de la Pologne p.16
- ghetto p.22
- déportations p.21
- libérée p.27

### **Pour suivre le parcours d'Yvette Lévy :**

#### **Biographie p.11**

- exode p.16
- mesures antisémites p.17
- Drancy p.18
- Auschwitz p.24
- sélection p.19
- rapatriement p.27
- témoigne p.29

